

Tarif Électricité

L'offre « **Sérénité Électricité** » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients non résidentiels (puissance électrique ≤ 36 kVA).



Une **réduction de 5€/MWh sera appliquée aux prix de consommation** affichés dans le tableau ci-dessous.

Option Tarifaire BASE				Option Tarifaire Heures Pleines/Creuses					
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement hors TURPE	Prix du kWh (en € HT/kWh)		Puissance souscrite (kVA)	Abonnement hors TURPE (en €	Prix du kWh (en € HT/kWh)			
	(en €					Heures	Heures	Heures	Heures
	HT/mois)				HT/mois)	Pleines	Pleines	Creuses	Creuses
3 kVA	10	0,1887	0,1837						
6 kVA	10	0,1887	0,1837	6 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
9 kVA	10	0,1887	0,1837	9 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
12 kVA	10	0,1887	0,1837	12 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
15 kVA	10	0,1887	0,1837	15 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
18 kVA	10	0,1887	0,1837	18 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
24 kVA	10	0,1887	0,1837	24 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
30 kVA	10	0,1887	0,1837	30 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463
36 kVA	10	0,1887	0,1837	36 kVA	10	0,2040	0,1990	0,1513	0,1463

Les prix renseignés ci-dessus sont hors TVA, et hors toutes taxes contributions :

- Accise sur l'électricité (anciennement « Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE)»), de 2,10c€ HTVA/kWh;
- Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), montant HTVA calculé sur la part fixe du tarif acheminement (TURPE), correspondant à la majorité des clients.

La TVA (Taxe à la Valeur Ajoutée) s'applique comme suit :

- Au taux de 5,5% sur la part abonnement et la CTA;
- Au taux de 20 % sur la part consommation et l'accise sur l'électricité (anciennement CSPE).

Toute modification des taxes, impôts, charges, redevances ou contributions de toute nature s'applique de plein droit au contrat en cours.

Tarif d'utilisation du réseau public de distribution (TURPE)

Ces prix n'incluent pas les prestations liées à l'accès et à l'utilisation du réseau public de distribution qui seront facturés à part et en sus de la fourniture sur la base des informations transmises par le Gestionnaire de Réseau. Les coûts d'utilisation des réseaux sont basés sur la Tarification d'utilisation des réseaux en vigueur et les puissances souscrites transmises par le client. Toute évolution des tarifs d'utilisation des Réseaux de Distribution sera répercutée au Client de façon transparente.

Services Inclus

Service Client à votre écoute : nos conseillers professionnels sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 pour répondre à vos questions.

Accompagnement personnalisé: une facture mensuelle sur la base de vos consommations réelles quand cela est possible et sur la base d'estimations en cas d'absence de relève mensuelle. Gratuitement, vous avez accès à vos historiques de consommation, de facturation et vos demandes techniques. Toutes vos données sont téléchargeables en un clic sur votre espace client au quotidien.

Frais complémentaires

Frais de retard de paiement : 7,40 € TTC par retard et par facture

Intérêt de retard : sommes dues multipliées par le nombre de jours de retard et le taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.